

<http://clg-rschuman-amilly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1551>



# INFORMATION COVID FAMILLE

- Vie scolaire -

Publication date: mardi 27 avril 2021

---

Copyright © Collège Robert Schuman - Tous droits réservés

---

Au regard des nouvelles directives sanitaires, nous vous informons de la procédure concernant la gestion des cas COVID au sein de l'établissement.

**Pour l'élève cas positif :**

En cas de test covid déclaré positif, la famille informe dans les meilleurs délais l'établissement (infirmière et/ou secrétariat de direction)

La durée minimum d'isolement sera de 10 jours .

L'attestation sur l'honneur devra être remise à l'infirmière du collège. Elle est obligatoire pour un retour en classe.

**Pour les élèves de sa classe :**

Dès qu'un d'élève sera déclaré positif, les élèves de l'ensemble de sa classe devront être isolés 7 jours minimum.

Il sera demandé alors expressément aux parents de venir prendre en charge leur enfant (même en journée).

Un courrier et/ou un courriel d'informations sur la procédure à suivre leur sera remis ou envoyé.

Dans tous les cas, il sera nécessaire de procéder immédiatement à un test COVID.

Un second test PCR à 7 jours sera nécessaire ainsi que l'attestation sur l'honneur obligatoire qui devra être remise à l'infirmière du collège avant le retour en classe effectif.

Madame l'infirmière se tiendra à la disposition des familles qui souhaiteraient des informations complémentaires.

Comptant sur la vigilance de chacun.

Cordialement,

PATRICK BAETE  
Chef d'établissement  
Collège Robert Schuman  
AMILLY